

Décision

Générale

colonial

Décision n° 79-404-1930 Congé.

n° 79-404-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 404 du 31/07/1930

Date de publication
28 juillet 1930

Date du numéro
31 juillet 1930

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de six mois, à passer en France, est accordé à M. Frantz (Georges-Félix), garde principal de la garde indigène, qui comptera au 25 août prochain deux ans et quatre jours de service ininterrompu à la colonie.